

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Veillez prendre avis que la trésorière déposera, lors de l'assemblée ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Jérôme qui se tiendra le 20 mai 2026 à 19 h 00, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'année financière terminée le 31 décembre 2025.

Cette séance du conseil aura lieu à l'hôtel de Ville, au 300, rue Parent à Saint-Jérôme.

Le présent avis vous est donné en conformité avec l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 12 mai 2026.

Le greffier adjoint de la Ville,


Signé le 2026-05-12 14:49:48 EDT

Simon Vincent, avocat

Pour toute information :
Service du greffe et des affaires juridiques
450-436-1512